

Maître de pont

Blocs de compétences / Compétences

Les compétences sont évaluées, par bloc, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.

Bloc 1	Diriger les manœuvres d'un navire <ul style="list-style-type: none">▪ Préparer les équipiers aux manœuvres▪ Diriger les manœuvres▪ Intégrer son action dans un objectif commun
Bloc 2	Assister les bâtiments de surface et les sous-marins dans leurs manœuvres portuaires <ul style="list-style-type: none">▪ Garantir la disponibilité des moyens portuaires pour l'accueil des unités de la Marine▪ Participer et faire participer aux manœuvres portuaires
Bloc 3	Assurer le maintien en condition opérationnel, la gestion et l'administration du secteur <ul style="list-style-type: none">▪ Superviser l'entretien du secteur▪ Apporter conseil et soutien pour l'entretien des surfaces du navire▪ Assurer l'organisation du secteur et sa gestion matérielle▪ Assurer la gestion humaine et administrative du personnel

Bloc n°1 : Diriger les manœuvres d'un navire (1/3)

Contexte :

Sur les bâtiments, le maître de manœuvre est en charge du bon déroulement des manœuvres (appareillage, accostage, prise de coffre, mouillage, RAM, levage, mise à l'eau d'embarcations et moyens spécialisés ...). Par son éclairage de la situation locale, il oriente si nécessaire le chef du quart sur la cinématique favorisant une manœuvre en sécurité. Il s'assure de la préparation et de l'encadrement de ses adjoints et de ses équipes de manœuvre.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Mise en œuvre des appareils de manœuvre et de levage d'un navire</p>	<p>C1 : Préparer les équipiers aux manœuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les équipiers aux différentes manœuvres auxquelles ils participeront et sur les appareils/matériels utilisés ▪ Optimiser l'organisation d'une équipe en fonction des forces de chacun ▪ Contrôler l'utilisation des moyens de protection individuels opportuns ▪ Corriger les actions superflues ou dangereuses durant la manœuvre ▪ Débriefing les équipiers à la fin de la manœuvre 	<p>Par formation Épreuves écrites, orales, mises en situations professionnelles et travaux pratiques sur plateforme.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduit un briefing technique pour les équipiers en définissant les tâches en utilisant le vocabulaire adapté - Répartit les tâches en fonction des capacités de chacun (le bon équipier sur le bon rôle) - S'assure que chaque équipier dispose des EPI adaptés à poste - Veille aux consignes de sécurité liées aux manœuvres (HSCT, HCCPA) - Relève les points forts et les points perfectibles de la manœuvre durant un débriefing

Bloc n°1 : Diriger les manœuvres d'un navire (2/3)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Mise en œuvre des appareils de manœuvre et de levage d'un navire (SUITE)</p>	<p>C2 : Diriger les manœuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la préparation des appareils prévus pour la manœuvre ▪ Conduire une manœuvre d'appareillage ▪ Conduire une manœuvre d'accostage ▪ Conduire une manœuvre de ravitaillement à la mer ▪ Conduire une manœuvre amphibie ▪ Conduire une manœuvre de mouillage ▪ Conduire une manœuvre de prise de coffre ▪ Conduire une manœuvre de remorquage ▪ Conduire des opérations de manutention ▪ Coordonner les mouvements des embarcations et moyens spécialisés ▪ Anticiper les risques pouvant découler d'actions durant la manœuvre ▪ Réagir en situation de cas non-conforme ▪ Ranger les aires de manœuvre et garantir une situation claire en appareils, matériels et équipiers après la fin de la manœuvre 	<p>Par formation</p> <p>Épreuves écrites, orales, mises en situations professionnelles et travaux pratiques sur plateforme.</p> <p>Par VAE :</p> <p>Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de décrire étape par étape le déroulement complet de chaque manœuvre - Identifie les dangers propres à chaque manœuvre - S'adapte à une situation non conforme

Bloc n°1 : Diriger les manœuvres d'un navire (3/3)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Mise en œuvre des appareaux de manœuvre et de levage d'un navire (SUITE)</p>	<p>C3 : Intégrer son action dans un objectif commun</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux briefings généraux des différentes manœuvres ▪ Conseiller l'état-major et/ou le chef de quart pour orienter la cinématique du bâtiment ▪ Conseiller les responsables de moyens spécialisés dans la mise en œuvre du matériel 	<p>Par formation Épreuves écrites, orales, mises en situations professionnelles et travaux pratiques sur plateforme.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est capable d'identifier et de faire connaître les conditions exigées au bon déroulé de la manœuvre à réaliser (interactions internes et externes) - Est capable de proposer de façon adaptée à la hiérarchie des solutions favorables aux activités planifiées

Bloc n°2 : Assister les bâtiments de surface et les sous-marins dans leurs manœuvres portuaires (1/2)

Contexte :

En milieu portuaire, le maître de manœuvre assure les opérations de soutien remorquage des unités de la FAN et de la FOST.

En charge d'un remorqueur, il participe à la cinématique des unités soutenues en cas d'événement impactant la sécurité des manœuvres portuaires et côtières.

En complément des moyens nautiques impliqués dans le remorquage des unités, il coordonne l'action des équipes sur les quais et la mise en place moyens mobiles.

Il assure le transfert de charge en utilisant les grues spécialisées et peut également gérer en partie les travaux portuaires, pour l'entretien, la réfection et l'aménagement des infrastructures fixes et mobiles du port.

En outre, il est amené à superviser les actions Anti-Pollution en cas de pollution du milieu maritime.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 2 : Soutien en milieu portuaire</p>	<p>C4 : Garantir la disponibilité des moyens portuaires pour l'accueil des unités de la Marine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner les moyens à mettre en place en fonction du planning d'activité des unités à soutenir ▪ Prévoir la disponibilité des moyens impliqués sur les quais ▪ Assurer la mise en place de moyens de lutte anti-pollution ▪ Coordonner le transport et le stockage des produits polluants ▪ Suivre les actions de dépollution jusqu'au retour à une situation nominale ▪ Effectuer du déplacement de charge lourde à l'aide de grues spécialisées ▪ Suivre un plan d'entretien des infrastructures portuaires ▪ Mener à bien les travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement d'infrastructures portuaires ▪ Suivre des plongeurs menant des travaux sous-marins ▪ Assurer l'ancrage de moyens mobiles ▪ Contrôler l'utilisation des moyens de protection individuels adaptés ▪ Effectuer la manutention de matériel à l'aide de grues routières ▪ Répondre aux besoins spécifiques des unités à quai 	<p>Par formation Épreuves écrites et orales.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est en mesure de quantifier les moyens humains et matériels nécessaires à une action en fonction du type d'unité soutenue ▪ Est capable d'inscrire son action dans une chaîne de lutte antipollution ▪ Connait les limites d'emploi des grues spécialisées ▪ Peut hiérarchiser l'importance des chantiers propres à la disponibilité des infrastructures portuaires ▪ Prépare et supervise en sécurité un chantier de travaux sous-marins

Bloc n°2 : Assister les bâtiments de surface et les sous-marins dans leurs manœuvres portuaires (2/2)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 2 : Soutien en milieu portuaire (SUITE)</p>	<p>C5 : Participer et faire participer aux manœuvres portuaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer une opération de soutien remorquage pour une unité ▪ Déterminer les appareils concernés par la prise de remorque ▪ Conseiller l'unité remorquée sur l'opération de prise de remorque ▪ Réaliser la prise de remorque ▪ Coordonner l'action de soutien avec les autres remorqueurs et/ou pousseurs ▪ Coordonner l'action de soutien avec l'unité remorquée ▪ Dialoguer avec le pilote ▪ Superviser les équipiers du remorqueur ▪ Assurer la sécurité des équipiers et du matériel durant la manœuvre ▪ Anticiper un éventuel besoin de largage de remorque ▪ Réaliser la récupération de la remorque après son lâché ▪ Naviguer en milieu portuaire avec le remorqueur ▪ Naviguer en milieu côtier et hauturier avec le remorqueur ▪ Participer à la formation en double des futurs patrons de remorqueur. 	<p>Par formation Épreuves écrites et orales.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie et définit les moyens et matériels mis en œuvre sur les engins spécialisés. - Identifie et définit les différentes manœuvres et techniques associées - Est en possession des permis côtier et hauturier - Fait respecter strictement les règles de sécurité dans les embarcations.

Bloc n°3 : Assurer le maintien en condition opérationnelle, la gestion et l'administration du secteur (1/2)

Contexte :

En tant que chef de secteur, le maître de manœuvre doit organiser les actions d'entretien des zones et du matériel à la charge du secteur. Il vérifie le suivi du plan d'entretien courant de son secteur. Il conseille les autres secteurs et services sur l'utilisation du matériel de traitement de surface.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / <i>Savoir-faire</i>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3.1 : Maintien en condition opérationnelle du secteur	C6 : Superviser l'entretien du secteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les actions d'entretien de son secteur en adéquation avec les moyens humains et matériels disponibles ▪ Contrôler l'utilisation des moyens de protection individuels adéquats ▪ Vérifier la bonne conduite et le résultat des actions d'entretien ▪ Conseiller ses adjoints sur les spécificités d'entretien des matériels propres au secteur ▪ Consigner les actions effectuées dans les outils dédiés ▪ Rédiger des documents réglementaires ▪ Prévoir les prochaines échéances d'entretien ▪ Préparer une liste de travaux dans le cadre d'un arrêt technique ▪ Suivre les travaux prévus lors d'un arrêt technique 	<p>Par formation Épreuves écrites et orales.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - réalise et contrôle la conformité d'une épissure en trois, en quatre, en huit, en douze, gainée et sur câble d'acier - applique avec rigueur les procédures de vérification des travaux de réparation (embarcations pneumatiques, matériel fixe ou mobile de manœuvre) - identifie précisément les documents de suivi et définit les contrôles périodiques du matériel dont il a la responsabilité (Plan d'Entretien Courant). - rédige un compte-rendu matériel clair et complet
	C7 : Apporter conseil et soutien pour l'entretien des surfaces du navire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer un stock de consommables et d'outillage dimensionné pour son unité ▪ Conseiller les utilisateurs sur la méthode d'entretien de surface ▪ Conseiller les utilisateurs sur l'emploi des consommables et l'outillage requis en fonction de la surface à entretenir 		Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - est capable d'organiser et contrôler l'entretien des locaux du service dans le respect de la réglementation HSTCPA - réalise les plannings et documents de préparation d'un chantier d'entretien. - définit et sélectionne correctement les équipements de protection individuelle en fonction des travaux à réaliser et des matériaux utilisés

Bloc n°3 : Assurer le maintien en condition opérationnelle, la gestion et l'administration du secteur (2/2)

Contexte :

Le maître de manœuvre assure la dimension organique liée à l'organisation de son secteur et des charges matérielle associées. Il dirige ses subordonnés, leur action, les responsabilise et les guide vers une autonomie professionnelle.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / <i>Savoir-faire</i>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3.2 : Gestion et administration	<p>C8 : Assurer l'organisation du secteur et sa gestion matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les audits et échéances organiques du secteur ▪ Rédiger la documentation réglementaire ▪ Participer aux processus d'amélioration liés au secteur via la DIV/ENT ▪ Gérer le stock de munitions du secteur ▪ Utiliser les moyens informatiques liés à la gestion du secteur ▪ Etablir un plan de formation qualifiant pour les équipiers hors secteur ▪ Superviser la validation des attendus du plan de formation sur les différentes manœuvres ▪ Communiquer avec ses pairs des autres unités 	<p>Par formation</p> <p>Épreuves écrites et orales.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifie la rédaction des commandes, des expressions de besoins, des demandes de rechange sur le logiciel dédié. - applique ou fait appliquer correctement les procédures de commandes - définit clairement les règles de stockage des matériaux de maintenance (peinture, solvant, cordage, etc.) - identifie précisément l'ensemble des procédures comptables nécessaires à la tenue d'une charge
	<p>C9 : Assurer la gestion humaine et administrative du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répartir les tâches entre ses subordonnés ▪ Oriente l'évolution professionnelle de ses subordonnés ▪ Dialogue avec son personnel sur les opportunités d'emploi et de carrière ▪ Valoriser les compétences de ses subordonnés ▪ Pousser son personnel vers un degré d'autonomie plus élevé ▪ Assurer la veille RH liée à ses subordonnés ▪ Participer aux travaux de notation de son personnel ▪ Etablir un plan de formation qualifiant pour les équipiers hors secteur ▪ Superviser la validation des attendus du plan de formation sur les différentes manœuvres 	<p>Par VAE :</p> <p>Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartit les tâches d'une façon juste et équilibrée en tenant de l'urgence et du contexte - Entretien la motivation de l'équipe pour la valorisation de la réussite et la gestion des problématiques particulières - Emet un avis sur l'évaluation du personnel - Propose les formations adaptées au besoin de chacun